

Syndicat National CFTC
Equipement / Ecologie
(MEDDTL)

Encore une provocation gouvernementale !

Affilié à la Fédération des
Fonctionnaires et Agents de
l'Etat (FAE-CFTC),
et à la
Confédération Française des
Travailleurs Chrétiens (CFTC)

Les déclarations récentes de Christian JACOB, président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, remettent en cause un principe fondamental du Statut général des Fonctionnaires, en visant notamment les agents du Ministère de l'Equipement/Ecologie (MEDDTL).

Christian JACOB a dit « s'interroger » sur « la pertinence » de l'emploi à vie des fonctionnaires, en cherchant en réalité à faire adopter l'abandon de cette garantie fondamentale pour les agents publics.

On relèvera d'emblée que, s'agissant de propos venant de la bouche d'un ancien Ministre de la Fonction publique entre 2005 et 2007, il ne s'agit en rien d'une déclaration anodine, ni à prendre à la légère.

Selon lui, ce serait « *compliqué pour les ministères régaliens, mais c'est peut-être possible, par exemple, dans l'équipement ou la recherche* ». Ce qui laisse craindre l'idée sous-jacente de ne conserver le statut « Fonction publique » **que** pour les ministères régaliens, et de **privatiser tous les autres** ministères, qu'il considère visiblement comme négligeables.

Devant le tollé que ses propos ont suscité, on parlerait plutôt de ne l'appliquer qu'aux nouveaux arrivants, ou à certaines catégories supérieures d'agents publics. Les agents publics n'ont pas besoin d'être privatisés et précarisés par des CDD de 5 ou 10 ans !

Les fonctionnaires pourront se souvenir en 2012 de cette proposition politique qui émane d'un dirigeant officiel de l'UMP... et la CFTC sera là pour le leur rappeler au moment opportun.

Et ce n'est certainement pas « l'idée géniale » de Christian Jacob de réduire le nombre de corps des fonctionnaires, qui va « créer de la mobilité », alors même que le Décret instituant la perméabilité théorique de toute mobilité, à l'intérieur des trois versants de la fonction publique, n'est toujours pas suivi d'effet, ou si peu.

Pour mémoire, la précédente « idée géniale » de Christian Jacob avait été de présenter, fin 2010, l'amendement Copé-Jacob ayant pour objet d'éviter toute sanction lourde aux députés faisant une déclaration mensongère au fisc sur leur patrimoine (amendement qui fut « édulcoré » in fine devant le tollé qu'il a suscité, y compris à l'UMP).

LA CFTC EQUIPEMENT / ECOLOGIE CONDAMNE CES PROPOS, ET S'OPPOSERA PAR TOUS MOYENS POSSIBLES, À CETTE REMISE EN CAUSE DE NOTRE STATUT : NON, LES AGENTS PUBLICS NE SONT PAS À OFFRIR SUR UN PLATEAU... AU MEDEF !

Contact presse :

Constantin SARAFIAN, secrétaire général du SNE-CFTC (06.25.36.29.87)

Permanence nationale :
☎ 01.40.81.2425 et 2426

TÉLÉCOPIEUR mobile :
01.73.76.65.42

E-mail :
syndicat@sne-cftc.fr

Site internet (bientôt disponible) :
<http://www.sne-cftc.fr>

Site internet de la Fédération :
<http://www.cftc-fae.fr>

Adresse Postale :

MEDDTL – Syndicat CFTC
92055 LA DEFENSE Cedex

**TOUS UNIQUES,
TOUS UNIS !**

SNE-CFTC 